

Chères et Chers Collègues Procom,

Nous espérons que vous vous portez bien et que vous vous y retrouvez entre la gestion du travail, les devoirs des enfants, les téléphones à la famille et aux amis, les à fonds, le jardin, les cours de yoga par vidéo, le visionnement des ballets Béjart, les apéros Skype, et on en passe... en cette période de confinement.

Voici quelques nouvelles du front en ce qui concerne les affaires Procom....

Chômage technique :

Voici les informations de Stefan Giger récoltées par Fernande (un énorme merci à elle pour son travail soutenu de relais auprès du SSP) :

De manière générale, l'Etat, via la caisse de chômage, va payer aux entreprises le 80% des salaires.

En ce qui concerne Procom, d'après Stefan, le calcul se fera sur la moyenne des 12 derniers mois (février 2019 – février 2020) en tenant compte :

- des heures d'interprétation*
- du temps d'attente et de voyage*

Les frais de voyage, de repas et de forfait km ne pourront pas être pris en compte, car nous n'avons pas de frais réels.

Une fois la moyenne mensuelle calculée selon points ci-dessus, Procom va nous verser le 80% de cette moyenne MAIS en déduisant le salaire des heures qui ont déjà été effectuées réellement durant le mois. Cela veut dire que pour celles et ceux qui auront travaillé un peu, beaucoup, énormément durant ces temps de confinement, votre indemnisation sera au maximum l'équivalent du 80 % de votre salaire moyen. Les heures travaillées ne s'additionnent pas à ce montant mais sont incluses dedans. En terme plus clair, Procom devra payer 80% de la perte de salaire mensuelle.

Pour information, Procom n'a toujours pas de système de salaire informatique fonctionnel. Donc les salaires de janvier, février et mars ont été calculés (à la main? au boulier?) mais pas rentrés dans le système informatique.

Procom va devoir, comme toutes les entreprises, avancer l'argent pour les salaires à fin avril en se basant sur le calcul ci-dessus. Puis ils devront faire une fiche pour chaque employé et remettre tout cela à la caisse de chômage afin de se faire rembourser.

Selon Stefan, Procom répond aux conditions de la caisse de chômage pour le chômage partiel RHT.

J'ai demandé à Stefan de les relancer afin que nos salaires soient versés à la fin du mois, car j'ai une confiance très moyenne sur le fait qu'ils soient en train de faire le nécessaire.....Nous ne sommes qu'au début du mois, espérons...

Interprétation à distance :

Comme vous le savez, l'équipe de Vidéocom avait été sollicitée pour assumer l'interprétation à distance depuis les bureaux de Lausanne via MMX. L'équipe a refusé d'entrer en matière (incohérence de vouloir doubler le nombre d'ILS se rendant au bureau de Lausanne par ces temps, possibilité technique de faire de l'interprétation à distance depuis nos domiciles pour la plupart d'entre nous, impossibilité de faire un suivi d'interprète avec le tournus imposé par MMX) et n'a pas rempli le

tableau des disponibilités envoyé par Procom. L'interprétation à distance via MMX ne se pratique donc pas en Suisse romande.

Il est à souligner que nos deux vaillants secrétaires de Lausanne, Pedro et Gianni, ont totalement compris notre démarche et nous soutiennent pleinement en confirmant des interprétations à distance depuis nos domiciles.

Concernant les frais liés à l'interprétation à distance (dédommagement pour le matériel, temps périphérique octroyé pour cela, ...) Stefan nous recommande de ne pas réclamer plus de dédommagements actuellement. En effet, Procom nous paie déjà 50 centimes par heure d'interprétation pour l'utilisation de notre matériel privé. De plus, Procom risque de nous répondre d'aller faire l'interprétation à distance aux bureaux de Lausanne. Nous avons donc décidé de ne pas entreprendre de démarches supplémentaires par rapport à cela.

Interprétation du TJ à 2 lors de dépassement de durée :

L'équipe du TJ a dû batailler ferme pour obtenir la confirmation de deux interprètes lors des TJ dépassant 40 minutes. Bien qu'indiqué dans la CCT, Procom a dans un premier temps essayé de jouer sur les mots pour ne confirmer qu'un seul interprète. Après plusieurs échanges mails et un téléphone musclé de Fernande, ils sont finalement revenus sur leur position et ont accepté de confirmer 2 interprètes dans les cas de TJ de plus de 40 minutes.

Voilà pour les dernières nouvelles. Nous vous souhaitons un excellent week-end. Profitez au mieux de ce magnifique soleil et à très bientôt.

Bien à vous,

Le comité